

Tarifs location salle polyvalente et salle communale au 01/01/2026

Grande Salle	Ecole	Gratuit
	Associations sportives	Participation forfaitaire annuelle de 20 € par heure d'occupation hebdomadaire
Grande Salle et Cuisine	Associations communales Organisations professionnelles communales	Frais d'électricité et de chauffage
	Associations intercommunales Organisations professionnelles intercommunales	200 € le week-end + Frais d'électricité et de chauffage
	Associations extérieures	500 € le week-end + frais d'électricité et de chauffage
	Habitants de la commune	300 € le week-end + frais d'électricité et de chauffage
	Habitants de la commune	150 € les jours fériés en semaine + frais d'électricité et de chauffage
	Particuliers extérieurs à la commune - Location du 1 ^{er} janvier au 30 avril et du 1 ^{er} octobre au 31 décembre	700 € le week-end + frais d'électricité et de chauffage
	Particuliers extérieurs à la commune - Location du 1 ^{er} mai au 30 septembre	1000 € le week-end + frais d'électricité et de chauffage
	Particuliers extérieurs à la commune	400 € les jours fériés en semaine + frais d'électricité et de chauffage
	Assemblées générales ou réunions d'organismes privés	400 € + frais d'électricité et de chauffage
	Manifestations organisées par un traiteur	1200 € + frais d'électricité et de chauffage
	Pour des funérailles	50 € + frais d'électricité et de chauffage
Hall, Bar et Cuisine	Associations communales	Frais d'électricité et de chauffage
Hall, Bar et Cuisine	Habitants de la commune	90 € + frais d'électricité et de chauffage

FRAIS

Frais d'électricité et de chauffage : 0,40 € / KWH

Vaisselle :

0-80 personnes forfait : 40€

81 et + forfait : 80€

Sacs poubelles : pour les particuliers et les associations extérieures à la commune : 3,00 € pièce

Sacs poubelles : pour les associations communales : 1,70 € pièce

Podium : 50 €

Frais pour nettoyage des locaux non satisfaisant : 150 €

Pénalité de 100 € pour :

- Demande tardive d'installation ou démontage du podium le jour de la remise des clés ;
- Perte des clés de la salle ;
- Intervention injustifiée d'un agent communale pendant la durée de la location.

Frais pour nettoyage de la vaisselle non satisfaisant : 50 €

CAUTION - pour les particuliers habitants de la commune : 300 €

- pour les particuliers et les professionnels extérieurs à la commune : 1000 €

ARRHES : 50 % du montant de la location lors de la signature du contrat.

Le solde sera versé 3 mois avant la date de la location.

Location de la Salle Associative

Salle Associative	Séances de formations d'organismes extérieurs à la commune	50 € par journée
-------------------	--	------------------